

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du jeudi 28 novembre 2013

N° de la séance
2

Nombre de membres présents : 21 en début de séance

Quorum : 13

Nombre de membre délibératifs : 20

ORDRE DU JOUR :

I - Conseil d'Administration

Adoption du procès-verbal de la séance précédente du 03/10/2013

II - Installations

- A) du conseil d'administration (Document n°1)
- B) de la commission permanente
- C) du Conseil de Discipline
- D) du Conseil Pédagogique
- E) de la commission des Fonds Sociaux

III - Questions pédagogiques

- A) Bilan de la rentrée scolaire 2013
 - 1) Structure et effectifs (Document n°2)
 - 2) Bilan définitif de l'orientation (Document n°3)
 - 3) Résultat du DNB (Document n°4)
- B) Le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique
- C) Le projet documentaire
- D) Le projet de l'association sportive 2013/2014

IV - Questions financières

- A) Présentation du budget 2014
- B) Présentation des voyages en Espagne, Autriche, et Italie
- C) DBM pour information (2013)
- D) Remise gracieuse à un élève

V - Contrats et Conventions

- A) Occupation de la salle du Galet (Pessac) du 16 au 19 juin 2014
- B) Contrat avec Microsoft « Open Value Souscriptions de Solutions Education »
- C) Constat d'analyses alimentaires 2014 avec le laboratoire départemental d'analyse de la Gironde
- D) Autorisation de recrutement d'un contrat aidé AVSI 1^{er} degré.
- E) Convention Collège Connecté

VI - Questions diverses

- 1) Organisation du spectacle de fin d'année
- 2) Vente de gâteaux pendant les rencontres parents-professeurs

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

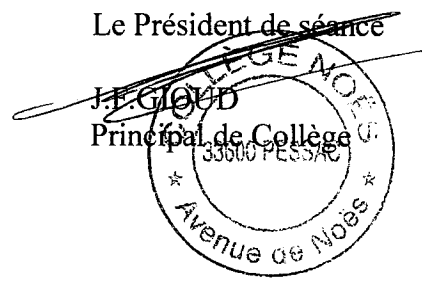
La Secrétaire de séance

Mme CHAUCHET-SAMUEL
Principale-Adjointe



Le Président de séance

J.F. GLOUD
Principal de Collège



Collège Noes 33600 – PESSAC 0331758G ☎ 05.56.15.25.40	PROCES - VERBAL de la séance du CONSEIL D'ADMINISTRATION du : Jeudi 28 Novembre 2013 de 17h 15 à 20h 00	ANNEE SCOLAIRE 2013/2014 N° de la séance : 2 Feuillet n° : 1
--	--	---

La séance est ouverte à 17 h 15 sous la présidence de Monsieur GIOUD, Principal.

Le principal souhaite la bienvenue aux nouveaux membres titulaires, réunis pour cette première séance du nouveau Conseil d'Administration.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut donc valablement délibérer.

Le Principal excuse les absences des différents membres (cf. état de présence)

Après la désignation de Mme CHAUCHET-SAMUEL, Principale -Adjointe, en tant que secrétaire de séance, le Principal propose les modifications suivantes de l'ordre du jour :

V) D) Autorisation de recrutement d'un contrat AVSI 1^{er} degré

V) E) Convention collège connecté

En questions diverses, la FCPE propose des questions.

L'ordre du jour, ainsi modifié, est adopté à l'unanimité.

I- Conseil d'Administration

Le procès-verbal de la séance du 3/10/2013 est approuvé à l'unanimité, avec une modification, concernant le calendrier scolaire. (Annulation du rattrapage du pont de l'ascension)

II- Installations

A. du Conseil d'Administration

Après avoir rappelé la composition tripartite du Conseil d'Administration fixée par le décret du 30/08/1985 (collège de moins de 600 élèves), le Principal rend compte des élections dans les différents collèges électoraux et présente les membres du nouveau Conseil d'Administration. (cf. document n° 1) :

. *8 membres non élus :*

- 4 membres de l'administration (membres de droit)
- 3 membres des collectivités territoriales
- 1 personnalité qualifiée

. *16 membres élus dans la semaine du 10 au 14 Octobre :*

- 6 représentants des personnels enseignants
- 2 représentants des personnels ATOS
- 6 représentants des Parents d'élèves - 4 sièges FCPE et 2 sièges La Boussole
- 2 représentants des élèves.

Le Principal précise que GARCIA Eva, Conseillère Général Jeune, est invitée à chaque séance du Conseil ainsi que Mme LAMBERTY, agent comptable.

Collège Noes 33600 – PESSAC 0331758G ☎ 05.56.15.25.40	PROCES - VERBAL de la séance du CONSEIL D'ADMINISTRATION du : Jeudi 28 Novembre 2013 de 17h 15 à 20h 00	ANNEE SCOLAIRE 2013/2014 N° de la séance : 2 Feuillet n° : 2
--	--	---

B. de la Commission Permanente

Le Principal rappelle son rôle et sa composition définis par le décret n°90-978 du 31/10/1990 modifiant le décret n°85-924 du 30/10/1985 :

- Instruire les questions soumises au vote du Conseil d'Administration, et plus particulièrement celles relevant du domaine pédagogique comme le projet d'établissement, la répartition de la **Dotation Horaire Globale (DGH)** ou le règlement intérieur.

Cette commission allégée, tout en respectant une répartition tripartite, est composée de :

a. 3 membres de droit :

- Monsieur GIOUD, Chef d'établissement
- Madame CHAUCHET-SAMUEL, Principale Adjointe
- Monsieur PORTA, Gestionnaire

b. 1 représentant des collectivités territoriales :

- Madame MONCOUCUT : Conseillère Générale

c. 4 représentants élus des personnels (3 enseignants + 1 ATTEE)

- M GRASSIN : professeur
- Mme TEULIER: professeur
- Mme MURAT: professeur
- M DULAURENS: ATTEE

d. 4 représentants des Parents et des Elèves (3 Parents d'Elèves + 1 élève)

- M DELAGE: Parent La Boussole
- M FERRIERE Parent La Boussole
- Mme THULLIER: Parent FCPE
- M ROZE DES ORDONS: Elève 4B

Le Principal précise que la Commission Permanente ne dispose d'aucun pouvoir de décision sauf si elle reçoit une délégation du Conseil d'Administration.

C. du Conseil de Discipline

Le Principal rappelle qu'il est saisi par le chef d'établissement et que sa composition est fixée par le décret n° 2004-412 du 10.05.2004, qu'il a pour compétence de prononcer à l'encontre des élèves l'ensemble des sanctions et des mesures prévues dans le règlement intérieur :

a. 4 membres de droit :

- Le Principal
- La Principale Adjointe
- La Gestionnaire-
- La CPE

Collège Noes 33600 – PESSAC 0331758G ☎ 05.56.15.25.40	PROCES - VERBAL de la séance du CONSEIL D'ADMINISTRATION du : Jeudi 28 Novembre 2013 de 17h 15 à 20h 00	ANNEE SCOLAIRE 2013/2014 N° de la séance : 2 Feuillet n° : 3
--	--	---

- b. *4 représentants des personnels d'enseignement*
 - Mme TROUILLET
 - Mme PASQUET
 - Mme POSSEME
 - M DUPRAT
- c. *1 représentant des personnels ATOS :*
 - M ROBERT
- d. *3 représentants des Parents d'Elèves :*
 - Mme CHAINEAUD Parent FCPE
 - M LACROIX Parent FCPE
 - Mme CANINO Parent La Boussole
- e. *2 représentants des élèves*
 - M ROZE DES ORDONS
 - Mlle PAILLOU

D. du Conseil Pédagogique

Le principal précise qu'il a été créé par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 Avril 2005. Il rappelle :

1) ses attributions :

Favoriser la concertation entre les professeurs pour coordonner les enseignements, la notation et l'évaluation des activités scolaires en préparant la partie pédagogique du projet d'établissement, en évaluant les actions mis en place et en formulant des propositions d'actions.

2) sa composition :

14 coordonnateurs de disciplines et tout autre professeur souhaitant y participer :
Principal, principale adjointe, gestionnaire et conseillère principale d'éducation

E. de la Commission des Fonds Sociaux

Le Principal rappelle les objectifs, les modalités de fonctionnement et les critères d'attribution de ces fonds :

. Ils sont destinés à aider les familles connaissant des difficultés financières, sur des frais de vestiaires, de mobilier et de fournitures scolaires diverses, tout comme sur les frais de demi-pension.

. Pour les voyages, les frais de séjour peuvent être aussi pris en charge partiellement ou totalement. Il précise que les familles doivent renseigner des dossiers, à retirer auprès de M PORTA, Gestionnaire de l'établissement.

Composition de la Commission :

- 4 membres de droit du Conseil d'Administration (Principal, Principale Adjointe, Gestionnaire et Conseillère Principale d'Education)
- 1 représentant des personnels enseignants : Mme GUICHARD
- 2 représentants des parents : M LE COQ(FCPE) et Mme CANINO (La Boussole)

<p>Collège Noes 33600 – PESSAC 0331758G ☎ 05.56.15.25.40</p>	<p>PROCES - VERBAL de la séance du CONSEIL D'ADMINISTRATION du : Jeudi 28 Novembre 2013 de 17h 15 à 20h 00</p>	<p>ANNEE SCOLAIRE 2013/2014 N° de la séance : 2 Feuillet n° : 4</p>
--	--	---

III- Questions pédagogiques

A. Bilan de l'année scolaire

1. Structure et effectifs (cf. document n°2)

587 élèves sont répartis sur 21 divisions :

Ce document indique les effectifs par option.

Il communique sa prévision d'effectifs pour la rentrée scolaire prochaine en précisant que les services de l'inspection académique réfléchissent sur le nombre de 6^{ème} (4 ou 5)

2. Bilan définitif de l'orientation (cf. document n° 3)

Le Principal constate :

- a. les taux de redoublement sont très faibles, inférieurs à ceux de la ZAP et à ceux du département.
- b. Le taux de passage en 2^{nde} GT est supérieur à ceux de la ZAP et du département.

3. Les résultats du DNB (cf. document n° 4)

Après avoir rappelé le taux de réussite en baisse (82.35 %), le Principal précise qu'il est inférieur au taux attendu (89.7%) et au taux départemental (84.8%)

Les moyennes du contrôle ponctuel et du contrôle continu des élèves du Collège sont supérieures ou égales aux moyennes départementales.

Le pourcentage du nombre des mentions est stable et concerne plus de 2 élèves admis sur 3.

Le principal précise que ces résultats ont été discutés lors de la réunion de pré-rentrée et que des actions de soutien ont été mises en place aux niveaux 4^{ème} et 3^{ème} pour tenter de remédier aux difficultés des élèves.

B. Le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement.

Ce rapport synthétique recense les actions pédagogiques et éducatives déclinées par rapport aux axes du projet d'établissement.

Ce rapport précise aussi les indicateurs de performance du Collège.

Des échanges ont lieu sur les actions mises en œuvre et réalisées durant la dernière année scolaire

Le rapport est adopté à l'unanimité. (ACTE N°2013-28)

C. Le projet documentaire

Le principal présente ce projet en précisant qu'il a pour objectif de réfléchir aux choix d'acquisition des ressources mises à disposition pour favoriser les apprentissages ainsi qu'aux conditions matérielles d'accès à l'information.

Ce projet a aussi pour objectif de donner aux élèves un savoir faire essentiel à leur formation en terme de recherche documentaire et qu'il doit résulter d'un travail d'équipe.

Il est étroitement lié au projet numérique du collège connecté.

Le principal liste les partenariats noués avec la médiathèque, le cinéma Jean Eustache, le CDDP de Mérignac, le BIJE de Pessac et la sécurité civile de Pessac.

Ce projet traduit trois priorités :

- Favoriser l'utilisation du numérique, dans le cadre du collège connecté.
- Participer à une ouverture culturelle
- Inciter à l'utilisation de ressources éducatives diverses.

Collège Noes 33600 – PESSAC 0331758G ☎ 05.56.15.25.40	PROCES - VERBAL de la séance du CONSEIL D'ADMINISTRATION du : Jeudi 28 Novembre 2013 de 17 h 15 à 20 h00	ANNEE SCOLAIRE 2013/2014 N° de la séance : 2 Feuillet n° : 5
--	---	---

C. Projet de l'Association Sportive (2012-2013)

Le principal et un représentant des professeurs présentent les objectifs généraux dans leurs aspects sportif et éducatif, les APS proposées.

Une des réussites de ce projet est la participation d'un grand nombre d'élèves à la formation des juges.

IV) Questions financières

A. Présentation du budget 2014

Le gestionnaire présente le projet de budget 2014 par services, domaines et activités, en ouverture de crédits et prévision de recettes.

Il précise que la dotation globale de fonctionnement est en augmentation de 3.1% et que cette hausse est répercutée sur les services activités pédagogiques et administration et logistique.

Suite à une question d'un représentant des parents d'élèves FCPE, le gestionnaire précise que la paye des contrats aidés est totalement financée par des subventions qui proviennent de deux ministères (Education Nationale et Travail), et, ou du Conseil Général, selon le personnel recruté.

Cette opération est blanche.

Suite à une question d'un représentant des parents d'élèves FCPE sur l'équilibre du service AP, le principal précise que la part accompagnateur concernant les voyages est prélevée sur les réserves de l'établissement pour un montant total de 3354 Euros.

Après discussion, le projet de budget est soumis au vote :

Adoption à l'unanimité (**ACTE N° 2013-27**)

B. Présentation des voyages en Espagne, Italie et Autriche (Vienne)

Le principal présente les projets de voyages pour l'année 2014

1) Voyage en Espagne.: Escapade en Castille

Professeur responsable: Mme PEREZ et 3 professeurs accompagnateurs

Séjour du :6/04/2014 au 11/04/2014

classes concernées: 3A et 3C : 49 élèves prévus

La participation des familles est de : 259 euros

La participation du FSE s'élève à 980 euros soit 20 Euros par élève.

Un prélèvement sur les fonds de réserve pour la prise en charge des accompagnateurs : 1116Euros

Le montant total du voyage s'élève à : 14 787 Euros

Vote global sur les quatre points suivants pour le voyage en Espagne : (**ACTE N°2013-29**)

le principe

le budget et le montant de la participation des familles

le don du FSE

l'autorisation de signer contrats et conventions liés à ce voyage

Pour: 19

Contre:0

Abstention: 0

Collège Noes 33600 – PESSAC 0331758G ☎ 05.56.15.25.40	PROCES - VERBAL de la séance du CONSEIL D'ADMINISTRATION du : Jeudi 28 Novembre 2013 de 17h 15 à 20h	ANNEE SCOLAIRE 2013/2014 N° de la séance : 2 Feuillet n° : 6
--	---	---

2) Voyage en Italie en Toscane

Ce voyage est aussi un échange avec le collège italien Bonnazzi de Peruggia

Professeur responsable: Mme BARRAL et 2 professeurs accompagnateurs

Séjour en Italie: du 4/04/2014 au 11/04/2014

Classes concernées: 4^e et 3^e Euro italien : 26 élèves prévus

La participation des familles est de 229 euros

La participation du FSE s'élève à 520 euros soit 20 Euros par élève

Un prélèvement sur les fonds de réserve pour la prise en charge des accompagnateurs : 498 Euros

Le coût total du voyage est de : 6972 euros

Vote global sur les quatre points suivants : (ACTE N°2013-34)

Le principe

le budget et le montant de la participation des familles

le don du FSE

l'autorisation de signer contrats et conventions liés à ce voyage

Pour: 19

Contre:0

Abstention: 0

3) Le voyage en Autriche (Vienne)

Le professeur responsable: Mme TROUILLET et trois accompagnateurs (2 professeurs et un AED)

Séjour du 4/04/2014 au 10/04/2014

Classes concernées: 4^e et 3^e LV1 et 4^e et 3^e Euro Allemand : 49 élèves prévus

La participation des familles est de: 415 euros

La participation du FSE s'élève à 980 euros soit 20 Euros par élève

Un prélèvement sur les fonds de réserve pour la prise en charge des accompagnateurs : 1740 Euros

Le coût total du voyage s'élève à 23055 euros.

Le problème du coût du voyage est posé par les représentants des parents d'élèves.

Vote sur les points suivants pour le voyage à Vienne :

Le principe

(ACTE N°2013-30)

le budget et le montant de la participation des familles

(ACTE N°2013-31)

le don du FSE

(ACTE N°2013-32)

l'autorisation de signer contrats et conventions liés à ce voyage ((ACTE N°2013-33)

C. DBM pour information

Les DBM 7 et 8 sont présentées pour information.

Elles concernent essentiellement des ouvertures de crédit relatives aux contrats aidés.

D. Remise gracieuse à un élève

Un huissier a délivré un certificat d'irrecouvrabilité à l'encontre d'une famille débitrice de frais scolaires (48.72 Euros).

Le conseil d'administration prononce une remise gracieuse de cette dette.

Adoption à l'unanimité

(ACTE N°2013-35)

Collège Noes 33600 – PESSAC 0331758G ☎ 05.56.15.25.40	PROCES - VERBAL de la séance du CONSEIL D'ADMINISTRATION du : Jeudi 28 Novembre 2013 de 17h 15 à 20h	ANNEE SCOLAIRE 2012/2013 N° de la séance : 2 Feuillet n° : 7
--	---	---

V) Contrats et conventions

A. Occupation de la salle du Galet(Pessac)

En raison du spectacle de fin d'année, le principal explique qu'il a sollicité la réservation de cette salle pendant quatre jours du 16 au 19 Juin 2014.

Il précise que cette convention prévoit 380 places au total dans cette salle et demande aux professeurs organisateurs du spectacle de respecter cette capacité maximale au moment de la vente des billets, avant le spectacle.

Les représentants des parents proposent leur aide et un représentant des professeurs évoque une possible désorganisation du fonctionnement de l'établissement

Une convention tripartite est proposée au vote.

Vote à l'unanimité. (ACTE N° 2013-36)

B. Contrat avec Microsoft « Open Value Souscription de solutions Education »

Le gestionnaire présente un contrat avec Microsoft qui concerne l'achat de licences pour logiciels éducatifs et de traitement de texte.

Une représentante de la Mairie et un représentant des parents d'élèves FCPE demandent pourquoi ne pas avoir choisi des logiciels gratuits.

Le principal rappelle que ce choix a été effectué par des professeurs et que cet achat est financé sur une enveloppe globale de 20 000 Euros fournie dans le cadre du collège connecté.

Vote Contre : 2 Abstention : 8 Pour : 6 (ACTE N° 2013-37)

C. Contrat d'analyses alimentaires 2014 avec le laboratoire départementale d'analyse de la Gironde

Le gestionnaire présente ce contrat et son montant qui s'élève à 1175 Euros HT.

Un représentant des parents FCPE demande si plusieurs devis ont été reçus.

Le gestionnaire répond que ce contrat émane directement d'un service du Conseil Général.

Vote Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 16 (ACTE N° 2013-38)

D. Autorisation de recruter un contrat aidé AVSI Premier degré

Le principal précise qu'il s'agit de l'implantation d'un support de 20h à l'école primaire Aristide Briand pour un élève handicapé.

Vote à l'unanimité. (ACTE N° 2013-39)

C. Convention Collège connecté

Le principal explique que le Collège Noes est un des deux collèges connectés avec le collège de Cap Breton.

Cette convention est quadripartite : le Rectorat de Bordeaux, le Conseil Général, le Collège Noes et le CRDP d'Aquitaine.

Cette convention détaille les engagements et les rôles des différents partenaires.

Le principal précise que le collège a établi un projet pédagogique numérique à partir des productions de différents poles interdisciplinaires.

Des tablettes numériques et deux valises Balibom ont été livrées.

Trois stages de formation ont été organisés sur site.

Les premières utilisations pédagogiques des matériels par les enseignants et les élèves sont en cours.

Vote contre : 0 Abstention : 1 Pour : 16. (ACTE N° 2013-40)

Collège Noes 33600 – PESSAC 0331758G ☎ 05.56.15.25.40	PROCES - VERBAL de la séance du CONSEIL D'ADMINISTRATION du : Jeudi 28 Novembre 2013 de 17h 15 à 20h	ANNEE SCOLAIRE 2013/2014 N° de la séance : 2 Feuillet n° : 8
--	---	---

VII) Questions diverses

Elles sont posées par l'association FCPE.

La question sur l'organisation du spectacle de fin d'année à été traitée avec la convention sur la salle du Galet

Le principal autorise les parents d'élèves à vendre des boissons et des pâtisseries à l'occasion des rencontres parents professeurs du mois de Janvier tout en précisant que leur responsabilité est engagée en matière de qualité des produits vendus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Année – Scolaire : 2013/2014

LISTE D'EMARGEMENT : Conseil d'Administration
Séance du 2013

NOM	Qualité	Emargement	Adresse mail
M.GIoud	Principal	Signature	
Mme CHAUCHET-SAMUEL	Principale-Adjointe	Signature	Ee.0331758g@ac-bordeaux.fr
M. PORTA	Gestionnaire	Signature	
Mme PARAHY-GRASSIN	CPE	Signature	
Mme MONCOUCUT	Conseillère Générale	Signature	
Mme CURVALE	Conseillère Municipale	Excusé	
Mme DELTIPLE	Conseillère Municipale	Signature	
Mme CHAGUE	Personnalité qualifiée	Excusé	
Mme TEULIER	Enseignante	Signature	
Mme HUBY- TROUILLET ^{Mme} TURAT	Enseignante	Signature	
Mr William DUPRAT	AED	Signature	Ce.0331758g@ac-bordeaux.fr
Mme POSSEME	AED Enseignante	Signature	
Mme PASQUET	Enseignante	Signature	
Mme Cécile GUICHARD ^{Mme} Grassin	AED Professeur	Signature	
M.DULAURENS	ATTEE	Signature	
Mr ROBERT	ATTEE	Signature	
Mr TOMPS	Parent d'élève FCPE	Signature	aime.tomps@gmail.com
Mme THULLIER	Parent d'élève FCPE	Signature	a.thullier@hotmail.fr
Mr LECOQ	Parent d'élève FCPE	Signature	lecoq.pessac@laposte.net
Mme CASTEL	Parent d'élèves LA BOUSSOLE	Excusé	isabellecastel@free.fr
M.DELAGE	Parent d'élève LA BOUSSOLE	Excusé	cdelagec@yahoo.fr
M. FERRIERE wupl M. CANINO	Parent d'élève LA BOUSSOLE	Signature	Guillaume.ferriere@fr.thalesgroup.com
Roxane PAILLOU	Elève 3E	Signature	
Gaëtan ROZE DES ORDONS	Elève 4B	Signature	
Membres consultatifs			
Mme LAMBERTY	Agent Comptable		Ce.0332722e@ac-bordeaux.fr
Eva GARCIA	Conseiller Général Jeunes	Garciae	